

Acte mis en ligne le :	16/11/2023
------------------------	------------

Nombre de Membres	En exercice	Présents	Votants
	20	09	09

*Sans condition de quorum,
car il s'agit d'une 2^{ème} convocation faite de quorum à la 1^{ère} convocation du 25 octobre 2023*

L'an 2023, le jeudi 09 novembre, à 18h30, le Conseil d'Administration du CIAS de Collines Isère Nord Communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de COLL'in CIAS, sous la présidence de René PORRETTA, Président.

Secrétaire de séance : Alexandra THOMAS

Présents : CROS Robert, DECRETTE Bernard, DELAY Monique, FASSINOT Christine, MAGNARD Corinne, MICHA-FRACHON Valérie, MOREL Marie-Josèphe, PORRETTA René, THOMAS Alexandra.

Absents : ANGONIN Daniel, BULOT Marie-Françoise, CHARDON Véronique, DEVAUX Vanessa, EUGENIO Céline, GASS Julie, HORVATH Damien, HUGOU Isabelle, MAIRE Nicole, MAZAUD Gilberte, RIGARD Josiane.

RESTAURATION RESIDENCE AUTONOMIE LES PERVENCHES – TARIF 2024

Classification contrôle de légalité : 7.1.3

Compte tenu de l'augmentation des coûts de la prestation « fourniture de repas », une augmentation des tarifs est nécessaire afin d'équilibrer le service de restauration, comme il se doit.

Le conseil d'administration, à l'unanimité, DECIDE :

- DE FIXER, les tarifs restauration 2024 comme suit :
 - o Prix du repas de midi : 8.50 € (augmentation de 3.6 %, soit + 0.30 €/repas),
 - o Prix du repas du soir « allégé » : 4.50 € (idem 2023),
 - o Prix du potage : 1.10 € (idem 2023),
 - o Prix du repas « invité » : 11 € (augmentation de 3.6 %, soit + 0.30 €/repas),
- D'AUTORISER le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

La (le) Secrétaire de séance Alexandra THOMAS 	Le Président René PORRETTA 	Pièces jointes :
---	--	------------------